

L'EST ET LA CÔTE-NORD

SEPT-ÎLES

Fini, les après-bal?

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Les finissants de la polyvalente Manikoutai de Sept-Îles pourraient devoir se passer de leur traditionnelle fête de l'après-bal, prévue pour le 3 juin. C'est que la direction de l'école et la SQ ne veulent plus de ce party qui a tourné au cauchemar l'été dernier.

Deux jeunes filles avaient alors été happées par une autopatrouille de la SQ. Les victimes, l'une de 16 ans et l'autre dans la vingtaine, avaient été transportées à l'hôpital pour y soigner d'importantes blessures. La camionnette 4x4 des policiers avait été laissée en haut d'une pente par les agents, descendus raisonner un jeune qui menaçait de se jeter dans le feu de joie.

L'enquête a démontré que la voiture de police avait été embrayée volontairement par Mario Normand, 24 ans, qui a plaidé coupable à des accusations de négligence criminelle ayant causé des lésions corporelles et bris de promesse.

La position de la polyvalente est claire: « Nous

ne voulons pas d'après-bal. Notre responsabilité est de s'assurer d'avoir un bal et non un après-bal. Nous souhaitons que cette année nos jeunes demeurent le plus longtemps possible à la soirée de remise des diplômes, à l'aréna », déclare Nicole Tremblay, directrice adjointe de l'école Manikoutai qui aura 250 finissants sur 640 étudiants.

« Le problème c'est que ce ne sont pas uniquement nos finissants qui participent à la fête. Plus de 400 personnes viennent d'un peu partout. Les deux personnes blessées de l'an passé ne sont même pas de nos étudiantes. C'est désolant que l'on rattache ces événements à l'école », poursuit la directrice adjointe, qui invite les parents à assister à une rencontre d'information jeudi.

Le propriétaire de l'endroit où se donnent rendez-vous ces jeunes pour festoyer y sera. Il a déjà fait savoir qu'il n'était pas question que les finissants célèbrent cette année sur son terrain, situé aux abords de la rivière Moisie, à une trentaine de km de Sept-Îles. Il n'aurait d'ailleurs jamais été d'accord pour qu'un tel événement se tienne sur sa propriété.

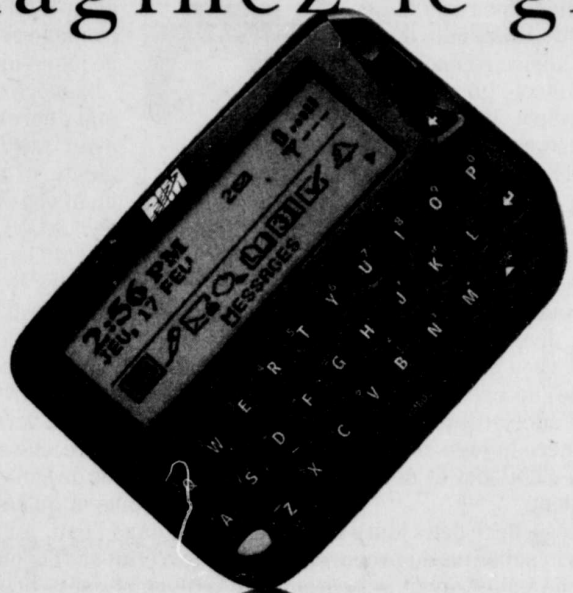
Les feux ont la vie dure



Quatre feux de circulation, endommagés vers 15 h samedi, sur la route 132, à Matane, devront être remplacés par les ouvriers du ministère des Transports, en début de semaine. Trois d'entre eux ont été arrachés par un camion-remorque dont le chargement était trop haut, tandis que le quatrième (notre photo) a été renversé par un autre véhicule. H. M.

imagination sans fil

imaginez le gizmo



Voici le tout nouveau BlackBerry^{MC}. C'est un ordinateur portatif. Un agenda électronique. Un courriel. Un carnet d'adresses. Un téléavertisseur. Bref, c'est votre bureau sans fil au bout des doigts.

Pour en savoir davantage, composez le 1 877 226-7243, www.rogers.com/sans-fil

ROGERS **AT&T**
COMMUNICATIONS SANS FIL

BLACKBERRY

*BlackBerry et le logo BlackBerry sont des marques de commerce de Research In Motion Limited. *Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. **AT&T Corp. Utilisé sous licence.

GASPÉSIE ET LES ÎLES

15,6 millions \$ dans la santé

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine recevra 15,6 millions \$ de plus du ministère en 2000-2001 pour pallier les déficits d'exploitation encourus dans les établissements de santé de son territoire.

La somme est déjà répartie: 5,6 millions \$ récurrents iront aux établissements pour ajuster leurs bases budgétaires; 3,3 millions \$ iront aux établissements qui n'auront pu atteindre l'équilibre avec le montant précédent, et les derniers 6,7 millions \$ compenseront l'augmentation des salaires et des coûts généraux de roulement.

Ainsi, le CH de la Baie-des-Chaleurs reçoit 3 millions \$, Chandler 2,6 millions \$, Gaspé 2,1 millions \$ et celui de l'Archipel, aux Îles-de-la-Madeleine, 1,8 million \$. Il en va de même pour tous les CLSC-CHSLD, le Centre jeunesse et le Centre de réadaptation, qui se partagent une cagnotte de 6 millions \$.

La ministre Pauline Marois devrait normalement mettre en application, avant la fermeture de la présente session, une loi obligeant l'équili-

bre budgétaire des centres de santé. « Les 15,6 millions \$, c'est pour permettre aux établissements d'accomplir leur mission de façon adéquate et en arrivant en équilibre budgétaire », soutient le directeur général de la RRSSS Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, Denis Loiselle.

D'AUTRES ENGAGEMENTS

Le ministère a donné le feu vert vendredi à une demande de la RRSSS, dans le cadre des mesures de sécurité et de stabilité d'emploi. Il octroiera à la Gaspésie 2,5 millions \$ supplémentaires pour éviter aux établissements de retomber en déficit, à cause des mises à pied passées.

« En fait, ce qu'on a obtenu du ministère, c'est un engagement de sa part à couvrir les coûts réels. Alors, c'est plus en fin d'année qu'on va savoir à quoi ça correspond », précise M. Loiselle.

La RRSSS déposera aussi une requête de 2 millions \$ à la ministre Marois pour aider les patients devant bénéficier de soins à l'extérieur de la région. Le montant avancé pourrait toutefois dépasser les 2,5 millions \$, selon M. Loiselle. « On veut monter un dossier pour chiffrer l'impact financier qu'a à subir la population, vu les services absents en région », explique le directeur général.

Actuellement, un patient ne reçoit que 130 \$ de la Régie pour défrayer les coûts d'un aller-retour Gaspé-Québec. Aucune somme n'est présentement allouée à l'hébergement ou aux repas.

CHANDLER

Le maire Saint-Pierre est sûr que Bernard Landry viendra, et pas les mains vides

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CHANDLER — Bien que la date ne soit pas encore déterminée, le maire de Chandler, Michel Saint-Pierre, dit avoir l'assurance que le vice-premier ministre Bernard Landry viendra dans sa ville ou dans les environs immédiats avant le 17 mai, et « qu'il ne viendra pas les mains vides ».

Cette visite fait baisser un peu le niveau de tension régnant dans la MRC du rocher Percé depuis quelques semaines, tension qui a incité les maires à bloquer la route 132 le 19 avril. Ils réclamaient une visite du premier ministre Lucien Bouchard ou de M. Landry dans la région « sinistrée économiquement » avant le 3 mai.

Le 20 avril, les maires n'avaient gagné que l'as-

surance d'un rendez-vous avec Bernard Landry le 17 mai, à Québec, éventualité rejetée à l'unanimité il y a six jours. Les maires songeaient à mettre de l'avant d'autres moyens de pression.

« J'ai parlé au préfet (Claude Cyr) à propos de l'engagement pris par M. Landry (vendredi lors d'une rencontre entre le maire et le ministre à Montréal). Ça semble un bon compromis, sa visite avant le 17 mai. Je souhaite toujours que le premier ministre Bouchard vienne », a indiqué le maire Saint-Pierre au SOLEIL.

Quand on demande au maire de Chandler si le projet d'un centre d'appels téléphoniques, qui serait porteur de 200 emplois, n'est pas le plus près d'aboutir, il répond que « ça va très bien. Je suis à Gaspé pour ça; nous sommes en train de finaliser le dossier ».

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent un rendement progressif sur 10 ans et votre capital est garanti sans limites par le gouvernement. Elles vous permettent de plus de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont remboursables chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse avisée, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis du mois de mai, de 10 h à 16 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Jusqu'à **7,75%**
la dixième année



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES
**OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC**

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

BAIE-COMEAU

Ameublement Raymond couronné au 18^e Gala PME de la Chambre de commerce

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le 18^e Gala PME de la Chambre de commerce de Baie-Comeau a couronné Ameublement Raymond. Le commerce, qui s'affiche sous la bannière Le Meubleur, a reçu deux prix, dont celui d'entreprise de l'année, devant une salle comble à l'Hôtel Le Manoir.

Ameublement Raymond a ainsi eu le meilleur sur toutes les autres finalistes des catégories en lice. En affaires depuis 1994 à Place LaSalle, le propriétaire Danyel Raymond a donné un second souffle à la fois à l'artère commerciale et à son commerce, en s'installant en 1997 dans l'ancien édifice La Baie, laissé à l'abandon depuis plusieurs années. Place LaSalle au complet a profité de cet investissement de 600 000\$. Ameublement Raymond a également décroché le titre dans la catégorie des entreprises de sept à 15 employés. Il a eu le meilleur sur l'Hôpital vétérinaire Manicouagan et Boulons Manic.

L'engouement dans la région pour le Drakkar de Baie-Comeau s'est également fait sentir à ce gala, puisque le club de hockey y a reçu le prix du public. À sa troisième saison dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, le Drakkar a une large cohorte de fidèles, qui semblent apprécier le produit qui leur est offert, comme le témoigne ce prix décroché par le vote du public.

La firme CÉPRO a eu le meilleur dans la catégorie nouvelle entreprise, devant l'animalerie L'Amazone et Vision Chrysler Jeep. CÉPRO était également en nomination pour le prix Développement économique Canada, en compagnie de Fabrication D.L. CÉPRO était d'ailleurs la seule entreprise cette année à être en nomination à plus d'une reprise, mais c'est le Groupe Jeshka qui a décroché le titre, dans cette catégorie, pour ses efforts de développement de son marché. La firme de services aux entreprises et d'impartition se prépare à tenter sa chance en Europe.

Le prix dans la catégorie six employés et moins est allé ex aequo à la Librairie A à Z et à Optique Pierre LaRue. Satcom, spécialisé dans la téléphonie sans fil et les systèmes de communication, a été récompensé parmi les entreprises de 16 employés et plus. La troupe de théâtre La Chant'Amuse a raflé le prix remis aux organismes à but non lucratif.

Enfin, Groupe-conseil TDA a enlevé le nouveau prix de l'an 2000, celui de l'initiative énergétique, qui récompense l'entreprise qui s'est efforcée d'optimiser l'énergie sous toutes ses formes dans ses bâtiments ou ses procédés industriels.

La Chambre de commerce a de plus rendu un hommage particulier à Raymond D'Auteuil, bien connu pour avoir contribué au développement de plusieurs entreprises durant ses nombreuses années comme directeur général de la caisse populaire Desjardins de Hauterive. À la retraite, M. D'Auteuil est toujours aussi actif, notamment comme bénévole.

SECONDAIRE EN SPECTACLE



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE

Le Témiscouata rafle les honneurs

La finale régionale pour le Bas-Saint-Laurent de *Secondaire en spectacle* a récemment couronné les meilleurs talents parmi huit écoles secondaires de Squatec, Rivière-du-Loup, Saint-Pascal, Trois-Pistoles, Cabano, Dégelis et Pohénégamook. Seize numéros ont été présentés devant une salle comble au Centre culturel de Rivière-du-Loup. Les étudiants qui représenteront la région lors de la finale provinciale des 2, 3 et 4 juin sont tous du Témiscouata. La troupe Aristodance de la polyvalente du Transcontinental de Pohénégamook a mérité la première place dans la catégorie « Danse et expression corporelle ». Vanessa Dumont, de Dégelis, a remporté les honneurs dans la section « In-

terprétation », et le groupe Aurora de la polyvalente de Cabano (ci-dessus) a fait de même dans la catégorie « Auteur-compositeur-interprète ». Ce groupe a aussi mérité le prix spécial de 100\$ et l'enregistrement d'un disque compact au Studio Allégo de Kamouraska, pour la qualité du français. Tous sont repartis avec une bourse de 100\$. Vanessa Dumont s'est aussi assurée une participation au Festival des chansonniers 2000 qui aura lieu au Château Grandville. Quatre écoles participaient à la première présentation, en 1995. *Secondaire en spectacle* rejoint maintenant 100 000 jeunes de 84 écoles dans tout le Québec, dont 10 000 sont directement engagés en tant qu'artistes ou techniciens. M.L.

MATANE

En route pour le gros lot

C'est demain que les dix gagnants de Saint-Adelme, à proximité de Matane, prévoient aller chercher leur prix de 5 millions\$ chez Loto-Québec. Ils s'y rendront en automobile, avance Jocelyne Truchon, propriétaire du Dépanneur de l'Église et membre du groupe. Chacun recevra 500 000\$. Ces parieurs détenaient dix combinaisons, dont celle qui leur a permis d'empocher le tiers du magot de 15 millions\$ attribué samedi à la Lotto 6/49, puisqu'il y avait deux autres billets gagnants. Formé il y a 13 ans, le groupe se compose de clients du Dépanneur de l'Église qui se connaissent depuis des années. R.P.

Pour une entrée douce en garderie

Le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis (SERM) réclame que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) fractionne les groupes d'enfants de cinq ans afin de faciliter leur adaptation, lors de leur première année au niveau préscolaire. Le SERM estime que ces enfants ont besoin d'une période de six à dix jours pour s'intégrer progressivement dans leur nouveau contexte de vie quotidienne. La pétition que fait circuler le syndicat demande aussi que le MEQ ne bloque pas une telle initiative dans les écoles qui l'instaureront pour l'année scolaire 2000-2001. C.T.

MATANE

Percée de la CSN dans l'alimentation

La CSN vient de recevoir du ministère du Travail la requête en accréditation pour la trentaine de travailleurs de l'Alimentation Clau- de Carrier de Matane, qui affiche la bannière Proviso. La CSN a déposé une autre requête en accréditation pour représenter la cinquantaine d'employés du Supermarché GP de Matane. Ces deux groupes étaient représentés par la FTQ, en fait les TUAC (Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce), depuis une dizaine d'années. Un autre groupe a décidé de joindre les rangs de la CSN, soit les travailleurs de Premier Tech de Rivière-du-Loup, une entreprise spécialisée dans la tourbe. La CSN est toujours en attente de l'accréditation pour ces 95 travailleurs qui étaient représentés par la Fraternité nationale des forestiers et des travailleurs d'usines, section locale 289. R.P.

CARLETON

Lutte au cancer

Depuis hier, des bénévoles de la Société canadienne du cancer font le tour des maisons du secteur Carleton-Bonaventure afin de recueillir des fonds pour lutter contre le cancer. Ce porte-à-porte constitue le plus important moyen de financement de l'organisme. Les sommes vont à 19% dans l'aide aux personnes atteintes de cancer, pour 35% dans la recherche, et à 23% dans l'éducation par la prévention et le dépistage. Les frais d'administration viennent en chercher 8%, et 11% servent à l'organisation des campagnes de financement. En 1998 et 1999, l'organisme a versé 91 200\$ au transport vers des traitements des gens à faible revenu de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. La présidente de la section Carleton, Lucette Leblanc-Boudreau, note que la Journée de la jonquille, réalisée entre Pointe-à-la-Croix et New Richmond, a permis une collecte de 7240\$. La Société canadienne du cancer subventionne 60% de la recherche faite au Canada pour vaincre la maladie. G.G.

Ce n'est pas en bricolant vos logiciels actuels que vous deviendrez une entreprise d'affaires électroniques.

Seule Oracle offre une suite complète pour les affaires électroniques.

ORACLE^{MD}
LOGICIELS INTERNET HAUTE PERFORMANCE

www.oracle.com

©2000 Oracle Corporation. Tous droits réservés. Oracle et Logiciels Internet haute performance sont des marques déposées d'Oracle Corporation. Les autres noms peuvent être des marques de commerce de leur propriétaire respectif.

«Louragan Jalbert» vers l'Est

L'organisme «Louragan Jalbert» du nom du cardiologue Bernard Jalbert, du Centre hospitalier régional de Rimouski, étendra son action de financement d'équipements médicaux à tout l'Est du Québec. Sa campagne de souscription profitera à dix fondations et autant de centres hospitaliers, répartis entre Trois-Pistoles et les Îles-de-la-Madeleine. Le groupe de bénévoles qui sollicite entreprises et compagnies pharmaceutiques a déjà amassé, depuis 11 ans, 500 000\$ qui ont été remis à la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski. C.T.

DÉGELIS

Demi-finalistes du Festival de la chanson et de l'humour

Le Festival de la chanson et de l'humour de Dégelis, au Témiscouata, a dévoilé les noms des 24 jeunes retenus comme demi-finalistes pour cette première présentation. Des candidats inscrits aux auditions, 63% venaient du Québec et 37% du Nouveau-Brunswick. Les demi-finalistes dans la catégorie Humour sont Stéphane Bard et Nicole Michaud de Dégelis, Boucar Diouf de Rimouski, Christian Essiambre de Val-d'Amour, Marc Fréchette de Montmagny et Ghislaine Hamel de Saint-Joseph de Kamouraska. Dans la catégorie Trampoline, 13 ans et moins, les jeunes retenus sont Pascale Beaulieu de Saint-Léonard, Vanessa Dubé-Deschênes et Annabelle Nadeau-Gagné de Dégelis, Jason Guérette et Christopher Therrien de Sainte-Anne-de-Madawaska et Vanessa Plourde de Saint-Basile. Dans la section Interprète, les demi-finalistes sont Nancy Desrosiers de Notre-Dame-du-Lac, Mélinda Dionne-Hudson et Mia Lévesque de Grand-Sault, Vanessa Dumont de Dégelis, Anni Lévesque de Drummondville et Sonia Savard de La Pociatière. Finalement, dans la catégorie Auteur-compositeur-interprète, Sarah Dorion de Bic, Christian Gagnon de Saint-Pacôme, André-Anne Lemelin de Granby, Jean-Philippe Martin de Notre-Dame-du-Lac, Christian Paulin de Rivière-à-la-Truite et Gaétan Racine de Rivière-Bleue. Le Festival de l'humour et de la chanson sera présenté au Centre culturel Georges Deschênes de Dégelis du 18 au 21 mai. M.L.

Enquête préliminaire sur le meurtre de Steve Couturier remise au 1^{er} juin

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — L'enquête préliminaire de Steeve-Patrick Tremblay, de Sainte-Irène, dans la vallée de la Matapédia, accusé du meurtre au second degré de Steve Couturier, aura lieu le 1^{er} juin au palais de justice d'Amqui.

Cette remise d'un mois est due au fait que l'avocat de la défense est retenu à l'extérieur du pays. La Couronne était prête, pour sa part, à engager cette procédure. Le ministère public veut faire entendre cinq témoins experts, en plus d'une dizaine d'autres témoins.

Couturier serait mort de coups assénés à la tête et sur d'autres parties du corps, dans sa résidence. Un «drame conjugal» serait à l'origine de ces événements tragiques, survenus le 30 janvier. L'amie du présumé meurtrier avait peu auparavant quitté la résidence qu'elle partageait avec lui.

Steeve-Patrick Tremblay est passible d'une peine d'emprisonnement à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant au moins dix ans.

Les Hornets éliminés



Eddie Jones, des Hornets de Charlotte, tente de se débarrasser de George Lynch, des 76ers de Philadelphie, au cours du quatrième match opposant les deux équipes dans une des séries éliminatoires de l'Association Est de la NBA. Charlotte a perdu le match 99 à 105 et Philadelphie a gagné la série 3-1.

Païement et ses Wildcats consternés

Personne ne s'attendait à tomber aussi rapidement face à l'Océanic

KEVIN JOHNSTON
Le Soleil

■ RIMOUSKI — C'était la consternation dans le vestiaire des Wildcats après le match d'hier soir. Personne ne s'attendait à tomber aussi rapidement face à l'Océanic. Surtout pas le directeur général et entraîneur-chef Réal Païement.

« C'est pas vraiment compliqué, a-t-il débité sur un ton monocorde. Ils ont gagné quatre matchs avant nous. On vient de rencontrer un club qui était « hot », un club pour qui tout fonctionnait bien. C'est comme ça dans le sport. Il y a toujours un gagnant et un perdant. Et cette fois-ci, nous sommes perdants. »

DEUX MOMENTS CRUCIAUX

Païement a identifié deux moments bien importants dans la série finale de l'Association Frank-Dilio. « Le deuxième match à Rimouski et le premier match à Moncton, a-t-il lâché d'un trait. On aurait dû être en avant 3-1 plutôt que de tirer de l'arrière par 1-3 après quatre matchs. La différence est là. »

Tandis qu'hier soir, il n'a pas vu l'ombre de son équipe des trois der-

nières sorties. « On n'a pas lancé, a-t-il tranché. Et quand tu ne lances pas, tu ne marques pas. Leurs bons marqueurs ont touché la cible tandis que les nôtres ne sont pas parvenus à déjouer Caron. »

Et que pense-t-il de son gardien Simon Lajeunesse? « Le seul problème que j'ai avec Simon dans la série contre Rimouski, c'est qu'il accordait un mauvais but par match, a-t-il analysé. Ce soir, il a été très bon. Mais il a été faible sur le but de Richards, son seul mauvais moment. Et ça nous a coûté un but qui a relancé l'adversaire. »

Jamais cependant il ne blâmera un seul joueur pour la défaite de son club. « C'est une affaire d'équipe, a-

t-il dit. Et mon équipe était assez bonne pour gagner. Malgré le résultat de cette série, je demeure convaincu que nous avons les meilleurs éléments pour nous rendre jusqu'au bout. Malheureusement, il y avait toujours un p'tit quelque chose qui n'allait pas. »

Et la perte de Jonathan Roy dans tout ça? « C'est évident que ça fait mal que de perdre un marqueur de 60 buts, a reconnu Païement. Mais je ne me servirai pas de son absence pour expliquer notre défaite. Nous avons bâti ce club-là en fonction de la perte d'un rouage important. Nous avons assez de profondeur. Mais nous sommes arrivés à court de notre objectif. C'est pourquoi il n'y a pas de consolation. »

Interrogé sur la tournure des événements, le propriétaire Robert Irving a refusé de commenter la défaite de ses Wildcats. Très cordial, M. Irving a préféré féliciter l'Océanic avant de retraiter au sein de son état-major.

« Nous avons les éléments pour nous rendre jusqu'au bout »

Doublement méritant

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — L'entraîneur-chef Doris Labonté a parlé d'une victoire doublement méritante contre un club de la qualité des Wildcats de Moncton.

« Le même match joué à Moncton, je ne suis pas sûr qu'on l'aurait remporté. Pour la première fois, j'ai senti nos partisans aussi nerveux que nous. On ne veut pas que ça s'arrête là. »

Un mérite qui découle du fait que les Mooseheads et les Wildcats se sont montés des clubs.

L'Océanic participera à la finale de

la LHJMQ pour une deuxième fois en deux ans.

LE POINT SAILLANT

Le point saillant de la série aura été le deuxième match joué au Colisée de Rimouski où les Rimouskois ont fait une remontée de deux buts en une minute avant la fin de la partie.

« À 2-0 dans la série, on n'avait plus de pression avant d'aller à Moncton. C'est vraiment doublement même triplement méritoire. Mais on s'est servi de l'avantage de la glace et de notre public. »

L'équipe est loin de vouloir fermer les livres ne serait-ce que temporairement avant la finale contre les

Olympiques de Hull. « Il y a un plaisir pour chaque étape. On va en profiter avant de se préparer à nouveau mercredi matin. »

NERVOSITÉ

Doris Labonté a admis qu'au début de la rencontre Brad Richards était presque aussi nerveux que le public. « Il s'en est mis beaucoup sur le dos. Il sentait qu'il avait son gros mot à dire dans ce match. »

Le directeur-gérant de l'Océanic a dit que même lorsque la marque était de 1-0 en faveur des Wildcats, la concentration de ses joueurs était toujours là. « On a pu monter notre jeu de deux crans. »

EXPOS

« Tout près d'avoir une bonne équipe »

Felipe Alou très satisfait du début de la présente saison

RICHARD MILO
Presse canadienne

DENVER — C'est un bon départ. Les Expos ont présenté une fiche de 14-9 au mois d'avril, leur meilleur dossier lors du premier mois de la campagne depuis 1996 quand il avait terminé avec une fiche de 17-9.

Cette année-là, ils avaient remporté 88 victoires...

DEUX BONS MOIS

« On a connu un bon mois d'avril et on avait aussi eu un bon mois de mars, a dit Felipe Alou. Le camp d'entraînement pouvait être difficile, mais pour nous ce fut plus ou moins un échantillon de ce à quoi ressemble l'équipe avec l'addition de Hideki Irabu et de Lee Stevens. »

« Mais White n'est pas encore de retour à la normale et Guerrero (Vladimir) a été atteint à la main. Il ne s'élance que d'une main et demie. De plus, Bergeron a eu de la difficulté en avril. »

Les Expos ont remporté les honneurs d'une quatrième série de suite au cours du week-end contre les Giants au Pacific Bell Park de San Francisco. Ils ont maintenant remporté cinq de leurs huit séries depuis le début de la saison.

ASSEMBLER LES PIÈCES

« Nous sommes près d'avoir une bonne équipe, a estimé Alou. Voilà qui montre encore une fois que ce n'est pas la masse salariale qui fait une bonne équipe. Il faut mettre toutes les pièces ensemble et ça prend beaucoup d'ingrédients. Jusqu'à maintenant, nos lanceurs partants sont la plus grande différence. Blank n'a lancé que quatre manches et Rigby n'a pas encore été utilisé. Ça dit tout. »

« Mais, a prévenu Alou, nous n'avons joué qu'un mois. Attendons voir ce que feront nos jeunes lanceurs en mai, en juin... L'important, c'est d'être constant. En 1994, l'équipe jouait de mieux en mieux au fur et à mesure que la saison progressait. Elle poursuivait sa montée quand la saison a été arrêtée par la grève. »

Entre autres, Alou a signalé qu'il faudrait plus de vols de but mais, s'est-il empressé d'ajouter, « la rapidité, c'est quelque chose qu'on ne peut pas enseigner. »

« C'est pourquoi Bergeron est si important. A San Francisco, on n'a pas bien frappé contre leurs partants. On a marqué contre leurs releveurs. Dans des matchs semblables, le vol de but peut être un atout important. »

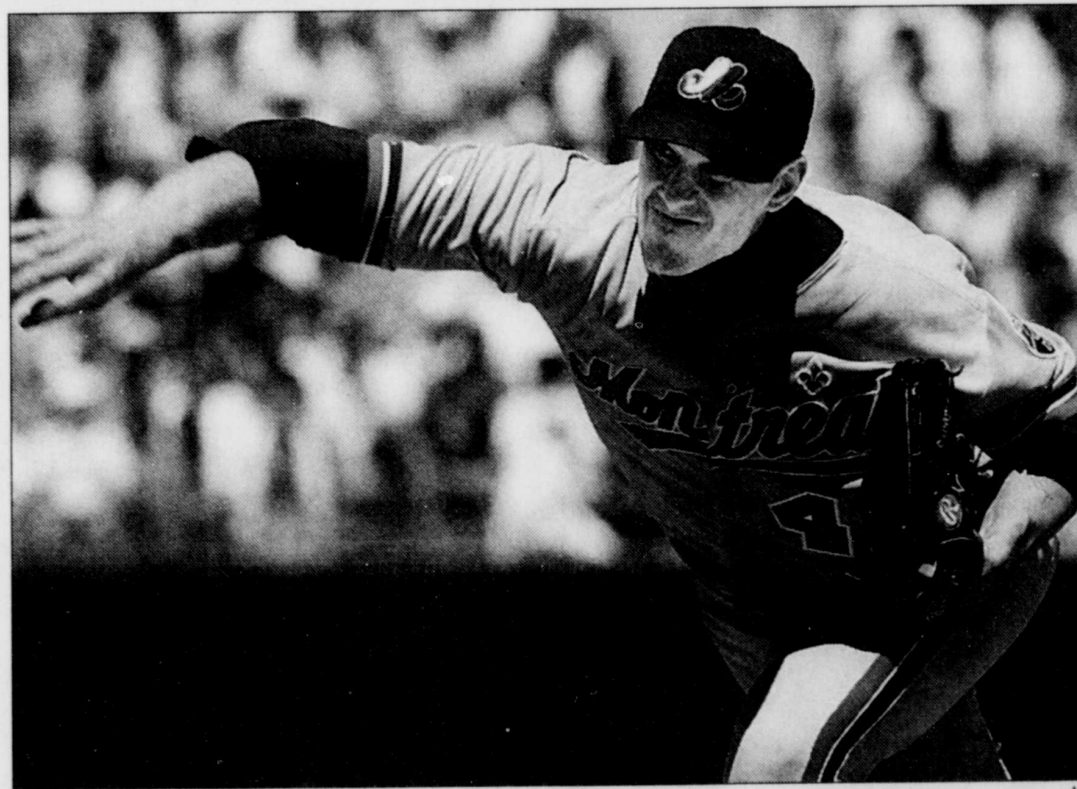
VLAD EXCEPTIONNEL

Vladimir Guerrero a été exceptionnel au bâton en avril mais curieusement, ce qui a le plus impressionné Felipe Alou, ce ne sont pas les circuits, les points produits, le peu de retraits au bâton. C'est plutôt sa défensive!

« Ce qui m'a le plus impressionné, c'est sa défensive, a-t-il dit. Je sais que ça peut paraître curieux quand on regarde ses statistiques offensives mais il était évident au camp qu'il travaillait avec un but en tête. On a pu voir le changement en défensive lors du premier mois de la saison. »

« Son offensive est légitime. Ses talents sont considérables. S'il y a une chose à l'offensive qui m'a impressionné, c'est le fait qu'il ait été si bon tôt dans la saison. D'habitude, il n'est pas aussi bon tôt en saison. Il a été extrêmement bon dans la deuxième moitié lors des deux dernières années. Il est infatigable. Il n'arrête pas de travailler durant neuf manches. »

Voilà qui montre encore une fois que ce n'est pas la masse salariale qui fait une bonne équipe



Comme l'équipe des Expos, Carl Pavano connaît un bon début de saison.

EN BREF

Lloyd: mauvaise nouvelle

Les Expos ont appris une mauvaise nouvelle pour commencer le mois de mai. Graeme Lloyd subira une arthroscopie à l'épaule gauche à Los Angeles vendredi pour réparer une déchirure partielle à la coiffe du rotateur. Lloyd sera absent du jeu pour une période de deux à trois mois si des dommages plus importants ne sont pas décelés lors de l'opération. Le gaucher de 33 ans n'a pas encore lancé cette saison et il n'a totalisé que sept manches de travail lors du camp d'entraînement. Son nom est sur la liste des blessés depuis le 29 mars en raison d'une tendinite à l'épaule gauche. C'est une perte importante. Les Expos ont engagé Lloyd cet hiver pour préparer la table à Ugueth Urbina. On croyait qu'il serait en mesure de solutionner le problème de la huitième manche. (PC)

Cabrera en premier

Orlando Cabrera occupait le premier rang du rôle pour la première fois de la saison et Peter Ber-

geron, qui n'a pas connu un bon mois d'avril, a été déplacé au deuxième rang par Felipe Alou. Bergeron avait entrepris 20 matchs et toutes les fois, il avait été inséré au premier rang du rôle. (PC)

Powell sera le partant

Rappelé des Lynx d'Ottawa, Jeremy Powell (0-1) sera le partant des Expos lors du deuxième match contre les Rockies, ce soir. Il se mesurera au gaucher Scott Karl (0-2). La rencontre débutera à 21 h 05, heure du Québec. Powell a effectué un départ avec les Lynx et il a subi la défaite en accordant 10 coups sûrs et sept points en cinq manches. Il avait été cédé le 21 avril pour avoir la chance de commencer un match alors que les Expos n'avaient pas besoin de cinq partants à cause des journées de congé. En carrière, Powell présente une fiche de 0-2 contre les Rockies. À son dernier départ avec les Expos, il a subi la défaite contre les Cubs de Chicago, le 20 avril. Il avait donné six coups sûrs et quatre points, un mérité, en six manches et deux tiers. (PC)